BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV VITICULTURE – N°11 DU 08 JUIN 2023

rédigé par Pauline ARDOIS - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

ACTUALITÉS

Phénologie
Début floraison.

Mildiou
Les orages pourraient provoquer localement des contaminations.

Oïdium
Des contaminations à prévoir.

Black Rot
Risque de contaminations ou repiquage avec les orages de la fin de semaine.

Tordeuses
Très peu de glomérules.

Cicadelles de la Flavescence dorée
Retrouvez le premier message réglementaire sur le site de la DRAAF

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Arrêté n° 2023/DRAAF/ 454

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

PHÉNOLOGIE

• Début floraison

Le stade médian du vignoble se situe à « Début floraison » (BBCH 61). La fleur est passée très rapidement pour certains cépages. Quelques parcelles sont encore à « boutons floraux séparés » (BBCH 57) tandis que d'autres arrivent déjà à « fin floraison/ début nouaison » (BBCH 69)

Fleurs sur cot — photo : M. Jehanno CAPDL

Floraison sur chardonnay — photo : F. Banctel CAPDL

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

PHÉNOLOGIE (SUITE)

Région	Cépage	Boutons floraux séparés (BBCH 57)	Début floraison (BBCH 60-61)	Floraison (BBCH 62-63)	Mi-Floraison (BBCH 64-66)	Fin floraison (BBCH 67-69)
Aubance	Cabernet Franc					
	Cabernet Sauvignon					
	Chardonnay					
	Chenin					
	Gamay N					
	Grolleau N					
	Sauvignon					
Coteaux d'Ancenis	Gamay					
	Pinot G					
Layon	Cabernet Franc					
	Chardonnay					
	Chenin					
	Grolleau N					
Pays de Retz	Chardonnay					
	Folle Blanche					
	Gamay					
	Grolleau G					
	Melon B					
Sarthe	Chenin					
	Gamay					
	Pineau d'Aunis					
Saumurois	Cabernet Franc					
	Chardonnay					
	Chenin					
Sèvre et Maine	Chardonnay					
	Côt					
	Folle Blanche					
	Melon B					
	Merlot					
	Seibel 5455					

Stade majoritairement observé — Autres stades observés

REMARQUE

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :

B — Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

R — Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr

MÉTÉO PRÉVISIONNELLE

Le Pallet (44)

jeu. 8 juin 2023	25°C	20°C / 30°C	0.4mm
ven. 9 juin 2023	21°C	20°C / 25°C	19.8mm
sam. 10 juin 2023	20°C	17°C / 24°C	0mm
dim. 11 juin 2023	21°C	16°C / 25°C	0mm
lun. 12 juin 2023	20°C	14°C / 26°C	1.6mm
mar. 13 juin 2023	20°C	14°C / 26°C	0mm
mer. 14 juin 2023	19°C	12°C / 24°C	0mm
jeu. 15 juin 2023	18°C	12°C / 23°C	0mm
ven. 16 juin 2023	18°C	12°C / 24°C	0mm
sam. 17 juin 2023	21°C	13°C / 27°C	0mm

Martigné (49)

jeu. 8 juin 2023	23°C	17°C / 28°C	0mm
ven. 9 juin 2023	22°C	20°C / 26°C	3.1mm
sam. 10 juin 2023	21°C	19°C / 26°C	3.8mm
dim. 11 juin 2023	21°C	18°C / 26°C	0.9mm
lun. 12 juin 2023	18°C	13°C / 24°C	4.9mm
mar. 13 juin 2023	18°C	11°C / 24°C	0mm
mer. 14 juin 2023	17°C	11°C / 23°C	0mm
jeu. 15 juin 2023	15°C	11°C / 19°C	0mm
ven. 16 juin 2023	16°C	11°C / 22°C	0.3mm
sam. 17 juin 2023	18°C	11°C / 24°C	0mm

Chahaignes (72)

jeu. 8 juin 2023	23°C	16°C / 29°C	0mm
ven. 9 juin 2023	23°C	19°C / 28°C	1mm
sam. 10 juin 2023	22°C	19°C / 27°C	7.3mm
dim. 11 juin 2023	23°C	19°C / 27°C	0.8mm
lun. 12 juin 2023	19°C	13°C / 25°C	1.1mm
mar. 13 juin 2023	19°C	12°C / 24°C	0mm
mer. 14 juin 2023	18°C	12°C / 24°C	0mm
jeu. 15 juin 2023	16°C	12°C / 20°C	0.6mm
ven. 16 juin 2023	17°C	12°C / 24°C	0mm
sam. 17 juin 2023	19°C	12°C / 26°C	0mm

Pétosse (85)

jeu. 8 juin 2023	26°C	20°C / 31°C	0mm
ven. 9 juin 2023	21°C	19°C / 24°C	9.8mm
sam. 10 juin 2023	20°C	18°C / 24°C	0.9mm
dim. 11 juin 2023	22°C	17°C / 27°C	0mm
lun. 12 juin 2023	21°C	15°C / 27°C	0.1mm
mar. 13 juin 2023	20°C	16°C / 25°C	0mm
mer. 14 juin 2023	19°C	13°C / 24°C	0mm
jeu. 15 juin 2023	19°C	14°C / 24°C	0mm
ven. 16 juin 2023	19°C	13°C / 24°C	0.9mm
sam. 17 juin 2023	22°C	16°C / 28°C	0mm

Données et tableaux issus de Weather Measures

Des orages importants sont prévus demain. Le régime orageux s'étend jusqu'en début de semaine avec des précipitations possibles samedi et lundi.

MODÈLES

Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

- En H1 (= hypothèse minimaliste des scénarios prévisionnels de Météo France) : précipitations prévues pour demain (5 à 7 mm) puis retour à une situation plus sèche.
- En H2 (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : passage orageux sur la fin de journée et vendredi, avec des cumuls importants, jusqu'à 20 mm sur la Loire-Atlantique. À partir de la fin de la semaine, plus de pluie prévue. Les températures baissent légèrement au cours des précipitations avant de remonter.
- En H3 (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : les passages orageux apportent jusqu'à 40 mm de pluie. Pas de précipitations au cours du week-end mais un second passage orageux est prévu en début de semaine.

MILDIOU

Précipitations ≥ 15 mm

Précipitations < 15 mm

Modélisation

Les orages de demain pourront faire remonter le risque et entraîner des contaminations si le cumul de pluie dépasse environ 15 mm. En H2, les secteurs les plus concernés sont le Sèvre-et-Maine et le Pays de Retz. Après le passage orageux, en l'absence de pluie il n'y a plus de contaminations. En H3, les contaminations sont générales dès demain et les précipitations du début de semaine prochaine pourraient entretenir l'épidémie.

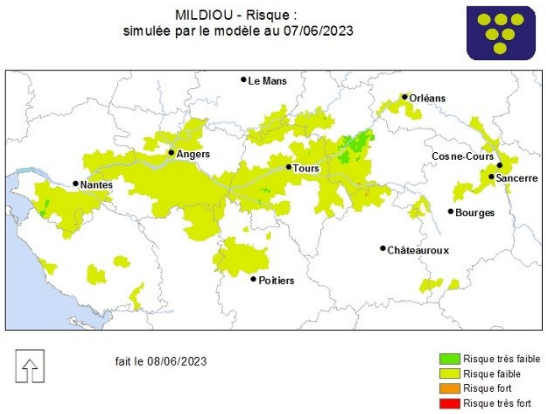

Cartographie du risque mildiou modélisé au 07/06/2023 par Potentiel Système — Source : Épicure Potentiel système IFV

Observations

Plus de la moitié des témoins non traités et un tiers des parcelles traitées présentent des symptômes. La fréquence des attaques reste faible à l'approche de la floraison. En moyenne, 13 % des ceps sont atteints dans les témoins non traités et seulement 10 % sur les parcelles protégées. L'intensité des attaques est également relativement faible avec un nombre de tache par cep restreint.

Mildiou sur grappe observé à Faveray Mâchelle — Photos : G. Moreau

Risque

Les semaines de temps secs ont rendu la situation plutôt défavorable au mildiou. Les orages de la fin de semaine pourraient engendrer des contaminations importantes dès lors que les cumuls de pluie sont suffisants (≥ 15 mm). En dessous de ce seuil, le risque repose surtout sur le possible second passage orageux de la semaine prochaine.

Méthodes alternatives

Les **travaux d'épamprage sont essentiels** pour éliminer la végétation basse qui sont des échelles à mildiou ! Le travail du sol et l'enherbement sont des moyens de minimiser l'effet « éclaboussures » des premières contaminations.

La **maîtrise de la vigueur** des vignes est également un moyen de prévenir l'apparition des maladies cryptogamiques.

OÏDIUM

Modélisation

Le modèle calcule des contaminations à chaque pluie.

Situation du vignoble

La maladie se développe progressivement. Cette semaine 5 % des parcelles présentent des symptômes, essentiellement sur chardonnay et chenin. Les attaques restent pour l'instant très faible (1 à 5 % des ceps atteints) sur la plupart des parcelles. La première parcelle a avoir présenté des symptômes atteint maintenant 80 % des ceps avec au moins un organe touché.

Risque

Les précipitations prévues et les températures qui restent relativement élevées sont favorables à l'oïdium. Les pluies pourraient rompre les cléistothèces et engendrer de nouvelles contaminations. L'humidité apportée par ces averses combinée aux températures toujours élevées prévues dans les prochains jours apportent des conditions idéales pour le développement de cette maladie.

Symptômes d'oïdium sur feuille - L. Dutruel LPA Edgard Pisani

BLACK ROT

Parcelles à historique ou avec symptômes sur feuilles

Parcelles sans historique et sans symptômes

Tache de black rot sur feuille et apparition des pycnides — photo : P. Ardois CAPDL

Observations

Pas d'évolution majeure dans l'apparition de symptômes de black rot. Environ 30 % des parcelles sont touchées, réparties dans le Pays de Retz, le Saumurois, et le Sèvre-et-Maine. Les attaques restent faibles avec moins de 4 % de ceps touchés sur la moitié des parcelles concernées.

Modélisation

La situation est favorable au black rot. Des contaminations se produisent dès qu'il y a de la pluie.

Risque

Le black rot est présent sur le vignoble, y compris sur des parcelles qui n'ont pas d'historique. Les précipitations prévues pourraient engendrer de nouvelles contaminations et des repiquages depuis les feuilles sur les grappes.

Méthodes alternatives

Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.

BOTRYTIS

Botrytis pédonculaire — photo : P. Ardois CAPDL

Observations

Des taches de botrytis sur feuilles sont encore visibles. On commence également à voir les premiers cas de botrytis pédonculaire. Ces attaques ne touchent que 6 % des parcelles du réseau et concernent au maximum 6 % des ceps dans ces parcelles.

Risque

Les précipitations prévues dans les prochains jours surviennent en fin de floraison. Tous les capuchons floraux ne sont pas encore tombés et la pluie pourraient les maintenir dans les grappes tout en apportant de l'humidité. Ces conditions sont favorables à l'apparition de botrytis dans les grappes. La présence d'insectes détritivores tels que les opilions laisse cependant penser qu'une régulation naturelle est possible.

Méthodes alternatives

Pour lutter contre l'installation du botrytis, il est possible de faire appel à des méthodes alternatives telles que l'effeuillage qui contribue à aérer la zone des grappes et chasser les éventuels capuchons floraux agglomérés dans les grappes. Attention cependant à ne pas effeuiller en période de forte chaleur afin d'éviter les brûlures.

Favoriser les insectes détritivores tels que les opilions peut également être un levier pour limiter les risques. En consommant la matière organique sénescente, ils réduisent les risques de développement des maladies fongiques.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

TORDEUSES B

Observations

Des glomérules sont visibles sur 7 % des parcelles du vignoble dans le Pays de Retz, le Sèvre et Maine, le Saumurois et le Layon. Sur ces parcelles on compte au maximum 6 glomérules pour 100 grappes.

Risque

Le seuil d'intervention est acté pour un nombre de 50 glomérules pour 100 grappes. Il est à moduler en fonction de la charge en grappes les phénomènes de compensation étant fréquents sur de nombreux cépages ligériens. Aucune parcelle du réseau n'atteint ce seuil. Entre le faible nombre de glomérules observé et la présence de syrphes et d'œufs de chrysope sur les parcelles, une régulation naturelle des populations est envisageable.

Glomérule avec chenille de cochylis — Photo : M. Jehanno CAPDL

Méthodes alternatives

Les tordeuses ont des prédateurs ! Oiseaux et chauves-souris peuvent se nourrir des papillons, les guêpes chassent les chenilles et les syrphes parasitent les œufs en y pondant leurs larves. Favoriser la biodiversité dans et aux abords de vos parcelles permets de favoriser la régulation biologique des ravageurs.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

CICADELLES B

• Cicadelles vertes ou cicadelles des grillures

Observations

Des larves de cicadelles vertes ont été observées sur une vingtaine de parcelles du réseau (stade L1-L2 majoritairement). Le nombre de larves observées sur ces parcelles reste faible (< 20 larves pour 100 feuilles).

Seuil de risque

Un seuil communément utilisé sur le vignoble se situe autour de 100 cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne.

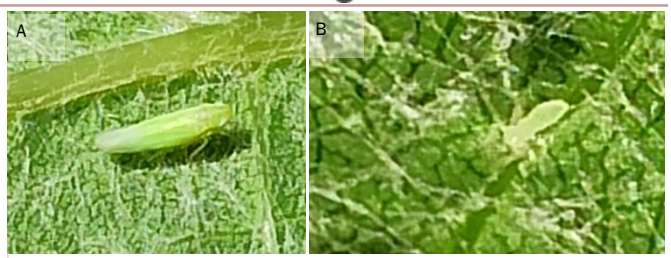

Cicadelle verte adulte (A) et larve de cicadelle verte stade L1 (B) 2022 — photos : M. Jehanno CAPDL

Risque

Le risque lié aux cicadelles vertes est surtout dû aux grillures provoquées par leur piqûre qui peuvent, lorsqu'elles sont très intenses, limiter la photosynthèse en particulier sur les cépages rouges. Les populations de cicadelles n'ont pas atteint des niveaux suffisamment importants pour poser de réels problèmes sur les cépages du vignoble.

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

CICADELLES (SUITE)

B

RISQUE FAIBLE — RISQUE FORT
0 1 2 3 4 5 (*)

• Cicadelles de la flavescence dorée

Observations

Les premières larves de cicadelles de la flavescence dorée ont été vues sur le vignoble dans les secteurs du Layon et du Saumurois. Les larves sont encore à un stade précoce (L1—L2).

Deux stades larvaires de la cicadelle de la flavescence dorée. À gauche stade larvaire L1 à droite L5. Source : IFV. Pour en savoir plus sur ces cicadelles cliquez sur les photos.

Message réglementaire

Le premier message réglementaire est paru le 02 juin, retrouvez-le sur le site de la DRAAF en cliquant sur l'image ci-dessous.

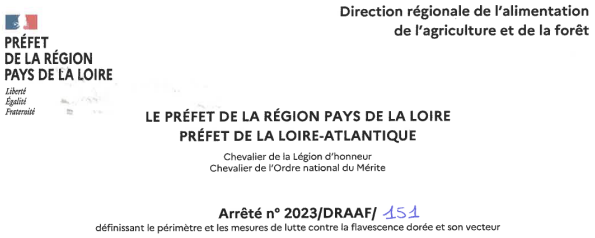

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt

LE PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté n° 2023/DRAAF/ 151
définissant le périmètre et les mesures de lutte contre la flavescence dorée et son vecteur

A SURVEILLER

• Bactrocera dorsalis

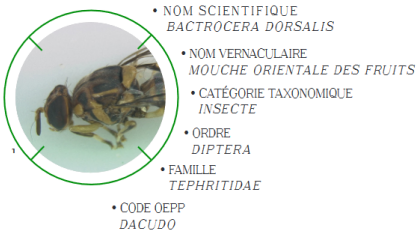

Source : fiche reconnaissance SORE — ESV
Cliquez sur l'image pour voir la fiche complète.

La mouche orientale des fruits (*Bactocera dorsalis*) est originaire du sud-est asiatique et provoque des dégâts sur les fruits. Présente en Europe et régulièrement interceptée à l'import en France, elle pourrait se disséminer sur le territoire métropolitain. Ses larves se développent dans le fruits de la plante-hôte, provoquant des dégâts importants. Les symptômes sont observables de mai à décembre selon les cultures. Cliquez sur l'image pour en savoir plus.

Plantes hôte

Les mouches du complexe Bactrocera dorsalis sont très polyphages.

Si les interceptions à l'import concernent principalement les mangues, elles peuvent s'attaquer à de nombreux autres fruits tropicaux (papaye, goyave, banane…). Les espèces hôtes majeures ou mineures listées ci-dessus sont celles cultivées en France métropolitaine.

Observations visuelles

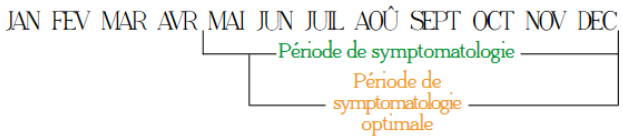

• • COMMENTAIRE / PÉRIODES DE SYMPTOMATOLOGIE
L'observation visuelle d'éventuels symptômes doit se faire à l'approche de la récolte des fruits et légumes (pour plus de précisions se reporter aux instructions-filières).

• • CONFUSION POSSIBLE
Bactrocera dorsalis peut être confondu avec *Bactrocera oleae* (photo 9) dans les zones de présence d'oliviers (*Olea europaea*) et avec *Ceratitis capitata*.

Source : fiche reconnaissance SORE — ESV
Cliquez sur l'image pour voir la fiche complète.

BIODIVERSITÉ

Coccinelle en bout de grappe — photos : C. Bregeon CAPDL

Opilion — photos : S. Debuissy CAPDL
Contrairement aux araignées, qui ne consomment que le produit de leur chasse, les opilions peuvent se nourrir de cadavres d'insectes et d'autres petits animaux. Opportuniste, le régime alimentaire des opilions est généralement omnivore (carnivore, détritivore, végétarien).

Bourdon — photo : F. Banctel CAPDL
Le bourdon une abeille sauvage
Préservons les pollinisateurs

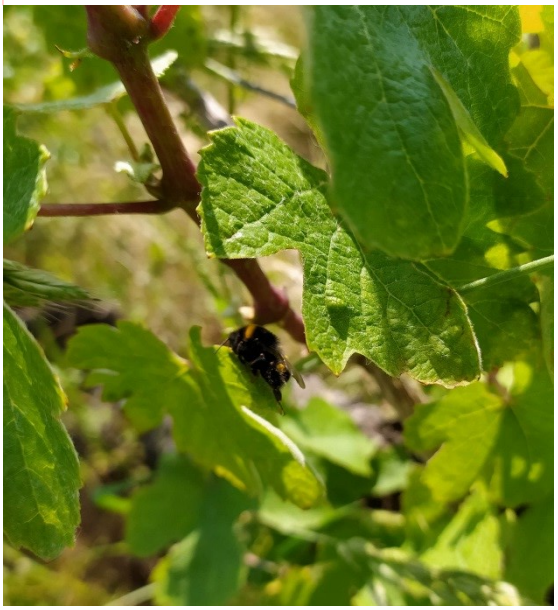

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, … sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2023
PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Pauline ARDOIS – CAPDL - pauline.ardois@pl.chambagri.fr
Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire
Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire

Observateurs : ATV 49 - Bellanné - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - Polleniz - SCPA - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche
avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.